

## Les parlementaires suisses entre démocratisation et professionnalisation, 1910–2000

ANDREA PILOTTI, ANDRÉ MACH ET OSCAR MAZZOLENI\*  
Université de Lausanne et \*Observatoire de la vie politique, Bellinzone

*L'analyse du profil sociographique des élites politiques, notamment des parlementaires, a été largement délaissée en Suisse depuis les années 1970. En outre, la Suisse n'a pas été retenue par les récents travaux comparatifs portant sur différents parlements européens (Best et Cotta 2000, 2007). Cet article vise, d'une part, à mettre en perspective comparée le cas suisse, et d'autre part, à prolonger les études réalisées durant les années 1970 en mettant l'accent sur les changements récents. À partir de l'analyse sociographique de cinq cohortes de parlementaires fédéraux (1910, 1937, 1957, 1980, 2000) durant le 20<sup>ième</sup> siècle, nous mettons en évidence l'évolution de la composition du Parlement sous l'angle de sa démocratisation et de sa professionnalisation récente. Nos résultats permettent de mettre en évidence les spécificités du Parlement helvétique en comparaison européenne. Celles-ci tiennent d'abord à la prédominance de la catégorie des indépendants, notamment des avocats, ainsi qu'à une sous-représentation des salariés du secteur public. Les parlementaires suisses se caractérisent également par un plus fort ancrage local et par une longévité parlementaire très élevée. Le processus récent de professionnalisation a favorisé l'émergence de nouveaux profils sociologiques de parlementaires, en termes de formation, de carrière et de cumul des mandats, avec cependant de fortes variations entre les partis.*

KEYWORDS : Switzerland • Parliament • Democratization • Professionalization • Comparison

La question du profil sociographique des élites politiques est au cœur d'une ancienne tradition d'études dans plusieurs pays occidentaux (Laski 1928; Matthews 1960; Dogan 1961; Herzog 1975; Putnam 1976).<sup>1</sup> Depuis

<sup>1</sup> Les auteurs tiennent à remercier les deux lecteurs critiques de la revue ainsi que Thomas David pour leurs remarques sur une version précédente de l'article. Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Fonds national de la recherche scientifique, « Les élites suisses au 20<sup>ième</sup> siècle : un processus de différenciation inachevé ? » (No. 100012-113550/1) et dirigé par André Mach et Thomas David.

quelques années, ce domaine d'étude, notamment en ce qui concerne les parlementaires, a connu un important renouvellement (Norris et Lovenduski 1995; Davidson 1998; Golsch 1998; Offerlé 1999; Costa et Kerrouche 2007). Les travaux dirigés par Heinrich Best et Maurizio Cotta (2000 et 2007), qui portent sur l'évolution des parlements nationaux de onze pays européens de 1848 à 2000, constituent à l'heure actuelle la tentative la plus ambitieuse de poursuivre cette tradition d'étude.

Le cadre d'analyse de Best et Cotta met au centre de leurs recherches les processus de démocratisation et de professionnalisation du corps des élus nationaux. Du point de vue de la démocratisation, il s'agit d'analyser dans la longue durée le degré d'ouverture du recrutement parlementaire aux divers groupes sociaux selon les critères de l'âge, du sexe, de l'origine sociale, du niveau de formation ou de la profession. En termes de professionnalisation politique, la perspective est de rendre compte de quelle manière la charge parlementaire devient une véritable profession rémunérée et dans quelle mesure on peut identifier des mécanismes d'autonomisation de cette charge par rapport à d'autres ancrages sociaux. Ce processus se répercute sur le profil et la carrière des députés (type de professions, longévité, mandats électifs occupés, diminution des cumuls de fonctions dans d'autres sphères sociales). **Tout en allant de pair avec la démocratisation, la professionnalisation produit de nouvelles formes de sélectivité à l'égard de l'accès à ce type de mandat :**

while democratization refers to an opening of the channels for political participation and legislative recruitment to more social groups, professionalization refers to the process whereby those recruited tend to establish area-specific standards and routines which increase their own control over legislative careers, income, legal status and social standing, thus restricting access to the parliamentary arena (Best et Cotta 2000 : 495).

Par cette double perspective, il est possible d'identifier les éléments de continuité ou de rupture des profils des élus durant le 20<sup>ième</sup> siècle. En nous inspirant du cadre d'analyse de Best et Cotta, notre étude vise, d'une part, à fournir des éléments empiriques pour mettre en perspective comparée l'évolution de la composition du Parlement helvétique avec les autres pays européens, en identifiant les éléments de convergence ou de divergence. D'autre part, il s'agit de prolonger pour la période récente les contributions d'Erich Gruner (1970) et de ses collaborateurs, qui représentent les dernières études systématiques et à caractère historique sur l'Assemblée fédérale.

Dans une première partie, nous précisons les tendances générales qui se dégagent sur le plan européen et soulignons les spécificités du cas suisse pour énoncer différentes hypothèses sur l'évolution de la composition du Parlement. Dans la deuxième et la troisième partie, nous analysons, à partir de nos données empiriques, la manière dont la démocratisation et la professionnalisation politique se sont reflétées dans le profil des élus de l'Assemblée fédérale.

### **Comparaison et étude de cas**

Le mérite de la recherche collective coordonnée par Best et Cotta est double. Premièrement, elle fournit une assise empirique systématique, à la fois longitudinale et comparée, rarement présente dans d'autres études. Deuxièmement, elle propose un cadre théorique cohérent, fondé sur les dynamiques partiellement contradictoires de démocratisation et de professionnalisation, qui permettent de rendre compte de l'évolution des logiques du recrutement parlementaire. Qu'en est-il des principales tendances européennes ? Comment doit-on cerner le cas suisse ?

#### *Les grandes tendances européennes*

Les résultats des études réunies par Best et Cotta (2000 et 2007) montrent qu'il n'est pas possible d'interpréter l'histoire des corps parlementaires de manière linéaire et convergente et que les changements sociétaux ne se reflètent que de manière indirecte ou « en retard » sur la composition sociographique des parlements. En même temps, en termes de démocratisation et de professionnalisation politique, il émerge que les parlements européens se sont progressivement ouverts depuis le milieu du 19<sup>ième</sup> siècle à des nouveaux secteurs de la population (augmentation des personnes issues des classes moins favorisées, des femmes etc.) auparavant exclus. Le niveau maximum de démocratisation en termes de formation et de classe sociale a été atteint autour des années 1940 (Cotta et Verzichelli 2007 : 424ss.). La proportion de femmes, autre indicateur de démocratisation, augmente également durant les décennies d'après-guerre (Christmas-Best et Kjaer 2007). Si on se concentre sur la période plus récente – depuis les années 1970 – le profil des parlementaires connaît des tendances plus ambivalentes. Au niveau des catégories professionnelles, on constate, pour l'ensemble des pays européens, une diminution marquée des avocats. Ces

derniers représentaient en moyenne 20% des parlementaires au début du 20<sup>ème</sup> siècle ; ils ne sont que moins de 10% en 2000. Les agriculteurs ont occupé en moyenne 15% des sièges dans les parlements européens jusqu'aux années 1950. Ensuite, leur présence n'a cessé de diminuer pour atteindre environ 5% en 2000. Si la catégorie des entrepreneurs est restée relativement stable tout le long du siècle (entre 10 et 15%), on observe que depuis l'après-guerre leur proportion tend à diminuer, à l'exception de la France et de l'Angleterre. Par contre, la catégorie professionnelle qui a un poids croissant dans la plupart des assemblées législatives en Europe, à l'exception de l'Angleterre, est celle des employés du secteur public (notamment des enseignants). Ils occupent déjà dans les années 1910 environ 30% des sièges et leur poids ne cesse de s'accroître depuis les années 1960 (45% en 2000) (Cotta et Tavares de Almeida 2007). Parallèlement à l'élargissement du secteur public, les groupes les mieux représentés au sein des parlements européens sont le plus souvent rattachés au secteur public, plus qu'à la sphère privée (Best et Cotta 2000 : 503).

Cette démocratisation et diversification de la composition des parlements européens se combinent cependant avec l'affirmation de nouvelles barrières plus informelles, propres aux logiques internes du champ politique, dans l'accession au mandat de député. Par exemple, la présence de licenciés universitaires ne fait que s'accroître depuis les années 1970, tandis que le taux d'élus n'ayant suivi que l'école obligatoire ne fait que diminuer (moins de 15% en 2000) (Gaxie et Godmer 2007). Le fait de disposer d'un capital culturel élevé, sous la forme d'une formation universitaire, est devenu ainsi un critère déterminant dans une large majorité de parlements. Par ailleurs, disposer d'une charge électorale locale ou régionale avant l'occupation d'une charge parlementaire nationale reste une condition remplie par la majorité des parlementaires (en moyenne environ 60% des élus en 2000), mais avec une tendance à la diminution dans certains pays depuis les années 1990 (Best et Cotta 2000 : 505).

### *Spécificités et hypothèses sur le cas suisse*

L'étude de Best et Cotta offre donc la possibilité d'élargir l'analyse à d'autres parlements nationaux qui n'ont pas été retenus par les deux auteurs. C'est le cas du Parlement fédéral suisse, qui se présente à maints égards comme un cas fort intéressant en raison de certaines spécificités

helvétiques et de l'absence, après les travaux de Gruner (1970),<sup>2</sup> d'étude systématique et diachronique sur le corps parlementaire helvétique.

Pour essayer de comprendre les continuités et les changements des profils des élus, l'articulation des facteurs à prendre en compte est complexe et peut varier en fonction du contexte national. L'analyse des processus de démocratisation et de professionnalisation permet de mettre en perspective et combiner deux approches dans l'étude du recrutement parlementaire (Best et Cotta 2000 : 9ss.). Premièrement, une approche « sociétale » s'intéresse à la représentativité sociologique du corps parlementaire en relation aux changements de la société. Une telle approche s'interroge par exemple sur la correspondance entre le déclin du secteur primaire et la présence d'élus issus de ce milieu. Deuxièmement, une approche (néo-)institutionnelle, qui met l'accent sur l'impact des transformations politico-institutionnelles (systèmes électoraux, rémunérations, systèmes de parti etc.) sur la composition du corps parlementaire.

Plusieurs caractéristiques du Parlement helvétique ainsi que sa place dans le système politique global méritent d'être soulignées afin de mieux comprendre l'évolution de sa composition. En dépit de ses compétences formelles de législateur, le rôle et le pouvoir du Parlement dans le système politique suisse sont unanimement considérés comme faibles (voir Kriesi 1998; Linder 1999). Cette faiblesse structurelle du pouvoir législatif renvoie, d'une part, à l'existence des instruments de la démocratie directe, en particulier du référendum, qui permet de contester en votation populaire les décisions du Parlement, et, d'autre part, au développement (en partie lié à l'existence du référendum, voir Neidhart 1970) de la phase pré-parlementaire incluant principalement le Conseil fédéral et son administration, les associations économiques et les cantons, alors que les parlementaires en sont exclus. Jusqu'aux années 1990, cette phase pré-parlementaire (commissions extra-parlementaires et procédure de consultation) était considérée comme la phase la plus importante du processus de décision. Les modifications ultérieures des propositions du Conseil fédéral apportées par l'Assemblée fédérale restaient généralement de portée mineure. Par ailleurs, l'existence d'un Parlement de milice, fortement ancré dans les pratiques politiques suisses et définissant la fonction de parlementaire comme un mandat annexe à d'autres activités professionnelles, ne fait qu'accentuer encore sa faiblesse dans le processus de décision (Wiesli

<sup>2</sup> Le travail de Kerr (1981) ne s'inscrit pas vraiment dans la continuité de Gruner, puisqu'il n'inclut pas une dimension diachronique.

2003 et Hasler 1998). Z'graggen et Linder (2004 : 18) ont mis en évidence que le Parlement helvétique pouvait être considéré, selon leur « index de professionnalisation »<sup>3</sup> comme le deuxième parlement le moins professionnalisé de tous les pays de l'OCDE (voir aussi Z'graggen 2009). Dans les « anciennes » démocraties européennes, comme la France, l'Allemagne ou l'Angleterre, l'introduction d'un véritable salaire pour les parlementaires élus remonte à la fin du 19ième et au début du 20ième siècle (Borchert 2008). Les rares études sur les parlementaires fédéraux (voir Gruner 1970; Kerr 1981) ont toutes souligné la forte dépendance d'une importante proportion d'élus à l'égard de certains intérêts économiques, à travers l'occupation de positions dirigeantes dans des associations ou l'appartenance à des conseils d'administration.

De manière plus générale, l'enchevêtrement durable entre les sphères politique et socio-économique, avec un puissant rôle politique des associations d'intérêts économiques et un faible poids du mouvement ouvrier tout au long du 20ième siècle (Katzenstein 1985; Kriesi 1998) n'a pas favorisé l'autonomisation et la différenciation des acteurs politiques, en particulier des parlementaires fédéraux, des structures sociales et économiques. En outre, les organisations partisans suisses sont largement fondées sur le principe de milice et ne disposent pas de financement public direct, ni pour leur (faible nombre) de permanents, ni pour les campagnes électorales (Ladner et Brändle 2001).

En outre, le Parlement suisse se distingue par son extraordinaire stabilité, à la fois sur le plan institutionnel et de sa composition partisane. Aucune réforme institutionnelle d'envergure n'a été adoptée depuis l'introduction de l'élection à la proportionnelle au Conseil national en 1919 et l'introduction « tardive » du droit d'éligibilité des femmes en 1971. En outre, la stabilité exceptionnelle du système partisan durant la majeure partie du 20ième siècle assurait toujours aux mêmes partis de gouvernement (Parti radical, PRD; Parti démocrate-chrétien, PDC; Parti socialiste, PSS et Union démocratique du centre, UDC) une place dominante au Parlement.

Ce constat général de la faiblesse du pouvoir législatif et sa grande stabilité expliquent en large partie le peu d'études sur le Parlement et les parlementaires helvétiques. Si ces composantes soulignent le caractère limité de l'autonomisation du champ politique et en particulier de l'institution parlementaire, depuis le début des années 1990, certaines des composantes

---

<sup>3</sup> Cet index prend notamment en compte le revenu et les indemnités des parlementaires, les coûts du parlement, le temps consacré aux sessions plénières et de commission.

évoquées ont évolué, favorisant à la fois un renforcement du rôle du Parlement et une augmentation des rémunérations matérielles et symboliques des élus.

En premier lieu, on constate un rôle croissant du Parlement depuis l'instauration des commissions permanentes spécialisées au début des années 1990 (Lüthi 1997; Jegher 1999), ainsi qu'une complexification et un alourdissement des charges des parlementaires<sup>4</sup>. En deuxième lieu, malgré le rejet en votation populaire de la réforme du Parlement en 1992, les indemnités parlementaires ont connu des améliorations successives et représentent un montant suffisant pour vivre<sup>5</sup> (pour plus de détails, Hasler 1998; Mazzoleni 2006; Mach et Pilotti 2008). En troisième lieu, les rapports de force entre les principaux partis suisses ont changé de manière significative et une nouvelle phase de plus grande compétition électorale s'est imposée, avec notamment l'importante progression de l'UDC et l'affaiblissement des groupes PRD et PDC (Mazzoleni 2008 ; 2009); en même temps, nous constatons l'essor de campagnes plus médiatisées qui mobilisent des moyens financiers croissants (Gunzinger 2008 ; Weinmann 2009).

À partir des études empiriques de Best et Cotta (2000 et 2007) et tenant compte des spécificités du Parlement helvétique, il est possible de dégager deux hypothèses générales sur la composition de l'Assemblée fédérale et de son évolution dans la longue durée. Premièrement, la faible professionnalisation du Parlement suisse en comparaison internationale, devrait avoir ralenti la démocratisation de l'Assemblée fédérale et favorisé la présence de catégories professionnelles traditionnelles, comme les indépendants, durant la majeure partie du 20<sup>ième</sup> siècle. Deuxièmement, on peut supposer que les réformes récentes du Parlement, visant sa revalorisation et une meilleure rémunération des députés, ont contribué à modifier le profil et la carrière des parlementaires dans le sens d'une plus grande professionnalisation de leur fonction (profession en lien avec leur charge politique, déclin du cumul des mandats, carriérisation de leur parcours politique). En

---

<sup>4</sup> Selon les données du Parlement, le nombre d'interventions parlementaires annuelles déposées est passé de 954 à 1793 entre 1995 et 2008 (En ligne : [http:// www.parlament.ch](http://www.parlament.ch) [consultée le 02.09.2009]).

<sup>5</sup> En 2007, les indemnités totales se montaient à un peu plus de 110'000 frs, dont la moitié était considérée comme revenu au titre de l'exercice de leur mandat, et le reste comme contribution au remboursement des frais liés à l'activité de parlementaire (transport, séjour et nourriture, y inclus les 30'000 frs. qui peuvent être utilisés par les parlementaires soit pour engager un collaborateur personnel, soit pour améliorer leur rémunération personnelle).

outre, on peut émettre deux hypothèses plus précises : d'une part, la grande stabilité des rapports de force politiques devrait favoriser la longévité des mandats de parlementaires fédéraux; d'autre part, l'importance des structures fédéralistes devrait favoriser une persistance de l'ancrage local des carrières des élus fédéraux, nonobstant l'essor du processus de médiatisation et de nationalisation des campagnes.

### **Ouverture et sélection dans l'évolution du profil des parlementaires fédéraux**

Afin de tester ces hypothèses et mettre en perspective comparative la composition de l'Assemblée fédérale, nous avons retenu cinq cohortes de parlementaires (1910, 1937, 1957, 1980 et 2000). Notre échantillon se compose d'environ 1'200 individus (voir Annexe 1).<sup>6</sup> Dans la mesure du possible, nous avons repris les mêmes indicateurs utilisés par Best et Cotta (2007 : 5) et par Gruner (1970 : 131ss.) pour rendre compte des logiques de démocratisation et de professionnalisation de l'Assemblée fédérale : sexe, âge, formation, grade militaire, professions principales, carrière politique (différents mandats électifs), durée des mandats de parlementaire fédéral, cumul des mandats électifs au niveau cantonal et communal et des mandats économiques (conseils d'administration des plus grandes entreprises).

#### *Féminisation, rajeunissement et faible proportion d'universitaires*

En termes de droit de vote masculin, la Suisse est à bien d'égards un pays précurseur en Europe. L'introduction du suffrage universel masculin date de 1848 et les instruments de la démocratie directe, tels que le référendum et l'initiative populaire s'imposent dans la deuxième partie du 19<sup>ème</sup> siècle. En revanche, la démocratisation du recrutement parlementaire se développe de manière beaucoup plus lente. Le droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan fédéral n'a été adopté qu'en 1971, la Suisse étant l'un des pays européens qui a introduit le plus tardivement ce droit. Depuis lors, la présence des femmes ne cesse de progresser, dépassant la moyenne européenne, avec plus de 25% de parlementaires femmes à l'Assemblée

<sup>6</sup> Notre analyse s'appuie sur une base de données sur les élites suisses élaborée dans le cadre du projet financé par le FNRS « Les élites suisses au 20<sup>ème</sup> siècle : un processus de différenciation inachevé ? » Pour plus d'informations, en ligne : [www.unil.ch/iepi/page54315.html](http://www.unil.ch/iepi/page54315.html) (projet) ; [www.unil.ch/elitessuisses](http://www.unil.ch/elitessuisses) (base de données).

Tableau 1 : Proportion de titulaires d'une licence universitaire par groupe parlementaire (1910-2000), en % (entre parenthèses le nombre absolu)

	1910	1937	1957	1980	2000
PRD	66.7 (92)	74.6 (53)	59.4 (41)	76.2 (48)	74.2 (46)
PDC	75.0 (39)	74.2 (49)	64.6 (42)	73.4 (47)	72.0 (36)
PAB/UDC	-	41.7 (10)	38.5 (10)	60.7 (17)	35.3 (18)
PLS	75.0 (12)	88.9 (8)	66.7 (6)	90.9 (10)	83.3 (5)
PSS	75.0 (6)	37.8 (20)	32.8 (19)	54.8 (34)	82.8 (48)
AdI	-	62.5 (5)	50.0 (5)	87.5 (7)	-
Conseil national	67.3 (115)	59.6 (115)	49.0 (97)	66.7 (134)	63.5 (129)
Conseil des Etats	80.0 (36)	73.9 (34)	66.7 (30)	78.7 (37)	78.3 (36)
Assemblée fédérale	69.9 (151)	62.6 (149)	52.3 (127)	69.0 (171)	65.5 (163)

Notes : PRD : Parti radical démocratique ; PDC : Parti démocrate-chrétien ; PAB/UDC : Parti paysan, artisans et bourgeois/Union démocratique du centre ; PLS : Parti libéral suisse ; PSS : Parti socialiste ; AdI : Alliance des Indépendants.

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ème</sup> siècle. Pour les partis, les pourcentages renvoient au groupe parlementaire.

fédérale en 2008. Les élues sont principalement présentes dans les rangs socialistes, dans une moindre mesure chez les radicaux et très peu à l'UDC (voir Annexe 1).

Que peut-on dire sur l'âge des parlementaires, un autre indicateur de démocratisation ? Nos données montrent un rajeunissement de la députation durant les dernières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle. Il était de 56 ans en 1957, alors qu'en 1980 et 2000 il n'est plus que de 52 ans. La catégorie des plus de 60 ans (38% en 1957) a fortement diminué (1980 : 19% ; 2000 : 12%). L'arrivée au Parlement des femmes a contribué à faire baisser l'âge moyen. Par contre, la catégorie d'âge des moins de 40 ans reste fortement sous-représentée, à l'instar de ce qui a été observé dans l'ensemble des différents parlements cantonaux (Ladner 2007).<sup>7</sup>

Pour le capital scolaire, l'évolution du contingent d'universitaires met en évidence trois phases (voir Tableau 1). D'abord, nous constatons une diminution sensible des universitaires entre 1910 et 1957 (de 70 à 52%), comme conséquence du remplacement – suite à l'introduction de la proportionnelle en 1919 – de nombreux parlementaires radicaux par des socia-

<sup>7</sup> Notons aussi que le Conseil des Etats se caractérise par un âge moyen qui, tout le long du siècle, est plus élevé que celui du Conseil national.

listes et agrariens (dénomination de l'UDC avant 1971), dont la très grande majorité ne disposait pas de titre académique.<sup>8</sup> Ensuite, entre 1957 et 1980, on assiste à une augmentation sensible du nombre de licenciés universitaires (69%), liée à la croissance du nombre d'étudiants dans les hautes écoles depuis les années 1960. Enfin, pour la période récente, on observe une diminution des universitaires qu'on peut mettre en relation surtout avec l'avancée de l'UDC, comptant un faible nombre de parlementaires ayant suivi un parcours académique. Des différences sensibles existent entre le Conseil national et le Conseil des Etats. L'accomplissement d'une formation académique constitue encore aujourd'hui une condition *sine qua non* pour remplir la fonction de sénateur. En 2000, presque 80% des membres de la Chambre haute (autant qu'au début du siècle) est au bénéfice d'une licence universitaire. À l'exception de la période récente, l'évolution suisse confirme les résultats de Best et Cotta (2000 : 497), qui dégagèrent une courbe en « U » à propos de l'évolution du nombre d'universitaires dans les parlements européens. Dans la première phase de démocratisation, on assiste à une diminution du nombre d'universitaires, puis, dans un deuxième temps, à l'augmentation du niveau de formation des parlementaires en raison de la démocratisation des études universitaires.

Le groupe parlementaire socialiste, comme l'avait déjà observé Gruner (1970), se caractérise historiquement par la faible présence d'universitaires. Jusqu'au début des années 1970, ce groupe compte encore le plus grand nombre de parlementaires fédéraux n'ayant suivi qu'une formation professionnelle (diplôme école des métiers, école normale, cours commerciaux). Nos données montrent très clairement qu'au cours de la période récente le profil de formation des élus socialistes change profondément. Le premier changement important a lieu en 1980, année dans laquelle – pour la première fois – la députation socialiste se compose d'une légère majorité d'universitaires (55%), même si leur proportion reste la plus basse de tous les groupes parlementaires. Cette progression s'accroît encore plus fortement entre 1980 et 2000 : à cette date, le groupe du PSS réunit, et de loin, la plus forte proportion d'universitaires parmi les quatre partis gouvernementaux (pour plus de détails, Mazzoleni et al. 2010).<sup>9</sup> Au sein du

<sup>8</sup> A ce titre, nos données divergent de celles de Gruner (1970) qui constatait une stabilité pour les trois cohortes de parlementaires retenues. L'analyse de Gruner était effectuée uniquement après l'introduction de la proportionnelle (1920, 1944 et 1968).

<sup>9</sup> Widmer (2007) met en évidence une évolution similaire depuis la fin des années 1980 à propos des membres du comité directeur de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH).

groupe UDC, le nombre d'universitaires a toujours été inférieur à 50%, à l'exception de 1980. Notons qu'entre 1980 et 2000, période dans laquelle le parti augmente considérablement son nombre de sièges, les titulaires d'un titre académique connaissent une chute très significative. Parmi les partis gouvernementaux, l'UDC devient ainsi en 2000 celui qui compte la plus faible proportion d'universitaires.<sup>10</sup>

A propos des branches d'études, Gruner (1970) avait constaté la prépondérance du droit, même s'il avait également observé une importante contraction de cette formation entre 1920 et 1968. Nos données montrent une diminution constante des licenciés en droit entre 1910 et 2000 (de 73% en 1910 à 46% en 2000, tableau pas reproduit ici), une présence stable des diplômés en sciences naturelles et techniques depuis les années 1930 (entre 14 et 16%) ainsi que des économistes depuis les années 1950 (entre 14 et 18%) et une augmentation des licenciés en sciences sociales au cours de la période récente (1980–2000).<sup>11</sup> Ces résultats s'inscrivent dans la même tendance, observée pour plusieurs pays européens par l'étude de Best et Cotta, caractérisée par le déclin du nombre de parlementaires ayant suivi des études en droit au profit des sciences sociales et économiques. On constate ainsi dans la longue durée une diversification des profils de formation des élus suisses, comme l'ont montré Gaxie et Godmer (2007) pour différents pays européens.

### *Forte présence des officiers*

En dépit de l'absence de données comparatives, il s'avère intéressant, dans une étude sur le Parlement helvétique, de prendre en considération les relations avec l'armée. En effet, depuis la fondation de l'Etat fédéral en 1848, la présence d'officiers de l'armée a toujours été très élevée parmi les

<sup>10</sup> En comparaison internationale, notons que le taux d'universitaires dans la députation du groupe PAB/UDC est supérieur à la moyenne mesurée pour les partis agrariens européens jusqu'aux années 1980. Ensuite, leur présence est beaucoup plus faible par rapport à leurs homologues allemands, français, autrichiens, etc. (Ruostetsaari 2007).

<sup>11</sup> L'évolution diffère néanmoins quelque peu selon les Chambres. En effet, la diminution des juristes est très marquée au Conseil national durant tout le siècle. Par contre, au Conseil des Etats, après une diminution importante entre 1937 et 1957, les titulaires d'une licence en droit ne cessent d'augmenter parmi les sénateurs. Le contingent des diplômés en sciences naturelles et techniques est assez semblable pour les deux Chambres. En revanche, les licenciés en lettres, en médecine et en sciences sociales siègent presque tous au Conseil national.

Tableau 2 : Proportion d'officiers par groupe parlementaire (1910–2000), en % (entre parenthèses le nombre absolu)

	1910	1937	1957	1980	2000
PRD	56.5(78)	36.6(26)	46.4(32)	54.0(34)	38.7(24)
PDC	61.5(32)	40.9(27)	36.9(24)	43.8(28)	40.0(20)
PAB/UDC	-	45.8(11)	50.0(13)	57.1(16)	45.1(23)
PLS	62.5(10)	77.8 (7)	77.8 (7)	54.5 (6)	33.3 (2)
PSS	37.5 (3)	9.4 (5)	15.5 (9)	15.0 (9)	11.9 (7)
AdI	-	50.0 (4)	40.0 (4)	62.5 (5)	-
Autres	-	25.0 (3)	-	30.8 (4)	18.2 (2)
Conseil national	57.9(99)	32.6(63)	34.3(68)	38.8(78)	27.6(56)
Conseil des Etats	55.6(25)	41.3(19)	46.7(21)	51.1(24)	47.8(22)
Assemblée fédérale	57.4(124)	34.3(82)	36.6(89)	41.1(102)	31.3(78)

Note : Pour les partis, les pourcentages renvoient au groupe parlementaire.

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ième</sup> siècle. Pour les partis, les pourcentages renvoient au groupe parlementaire.

parlementaires fédéraux.<sup>12</sup> Cette caractéristique est liée au statut de milice de l'armée suisse, qui veut que chaque citoyen soit également un soldat servant chaque année son pays sous les drapeaux. De nombreux citoyens exercent ainsi des fonctions militaires importantes en plus de leur activité professionnelle principale. Dans quelle mesure, le Parlement suisse s'est ouvert à des élus sans grade d'officier durant le siècle passé ? Gruner (1970) avait constaté une stabilité des effectifs des officiers à l'Assemblée fédérale entre 1920 et 1968 (environ 40%).

L'introduction de la proportionnelle en 1919 a généré un premier changement (Tableau 2), avec l'élection de nombreux parlementaires socialistes (au détriment surtout des radicaux), qui ne disposaient que très rarement de grades d'officiers ; cela a entraîné une sensible diminution de la proportion

<sup>12</sup> A ce sujet, Gruner (1966 : 145) relate l'anecdote suivante : « Le chancelier fédéral Georges Bovet racontait une petite histoire sur le conseiller aux Etats tessinois Airoldi ; celui-ci, qui avait presque perdu la vue, et se dirigeait à tâtons à travers la vieille salle étroite où avaient lieu les séances, murmurait chaque fois qu'il touchait un objet inconnu : "Pardon, mon colonel !" ».

d'officiers entre 1910 et 1937 (de 57 à 34%).<sup>13</sup> Cependant, après ce recul, la présence d'officiers ne fait qu'augmenter jusqu'à 1980, date après laquelle leur taux connaît une contraction significative (de 41 à 31%), liée en partie à l'apparition des femmes au Parlement. En 2000, une seule femme occupe une fonction d'officier avec le grade de capitaine. Si on ne tient pas compte des parlementaires femmes, la proportion d'officiers parmi les parlementaires masculins atteint 47% en 1980 et 40% en 2000, ce qui reste très élevé. Notons également que la proportion d'officiers est nettement supérieure au Conseil des Etats qu'au Conseil national, en raison d'une présence inférieure des partis de gauche et des femmes au sein de la Chambre haute.

Outre le fait d'avoir un taux d'officiers toujours supérieur à la moyenne de l'Assemblée fédérale, les trois groupes du « bloc bourgeois » (PRD, PDC, UDC) se caractérisent par le fait que la plupart de leurs parlementaires remplit une fonction d'officier supérieur (major, lieutenant-colonel, colonel). En revanche, les élus gradés sont nettement sous-représentés au sein du groupe socialiste, avec généralement des fonctions d'officier subalterne (lieutenant, premier lieutenant).

### *Prédominance des indépendants*

Sur le plan des professions exercées, dans quelle mesure l'Assemblée fédérale a-t-elle connu un processus de démocratisation ? En raison du profond ancrage du principe de milice au niveau du Parlement helvétique, la question de la « profession principale » des conseillers nationaux et des conseillers aux Etats a souvent été prise en considération dans les analyses antérieures. Toutefois, sa prise en compte n'est pas toujours facile, comme le soulève déjà Gruner (1970 : 145) :

il n'est pas aisé de définir, de façon conforme à la réalité les professions des parlementaires. En effet, l'un des traits spécifiques aux parlementaires suisses se trouve dans le fait que beaucoup d'entre eux exercent simultanément plusieurs professions.

<sup>13</sup> La proportion d'officiers du groupe PRD en 1937 (37%) diverge beaucoup de celle indiquée par Gruner pour 1944 (59%). Après vérification, la majorité des parlementaires présents dans notre échantillon ne siégeait plus à l'Assemblée fédérale en 1944. Ces derniers ont été remplacés par des nouveaux élus ayant gradé à l'armée. On peut supposer que la dimension du grade militaire ait joué un rôle important lors des élections fédérales de 1939 et 1943 dans le contexte de la Seconde guerre mondiale.

Pour notre analyse, nous avons identifié les professions principales exercées par les parlementaires au moment de l'exercice de leur mandat à partir principalement des informations biographiques publiées dans l'Annuaire des autorités fédérales (dans laquelle les parlementaires indiquent leur profession) et dans les fiches biographiques du Dictionnaire historique de la Suisse ([www.dhs.ch](http://www.dhs.ch)). Ensuite, nous les avons regroupées dans les trois catégories utilisées par Gruner (1970 : 146ss.) :

- dans la catégorie des « professions indépendantes », sont inclus les avocats, notaires, etc. (professions libérales), les médecins, ingénieurs, architectes et artistes (autres professions libérales), les entrepreneurs, les industriels, les gros commerçants, les agriculteurs (entrepreneurs) et enfin les retraités (rentiers);
- parmi les « professions salariées », une distinction est faite entre les fonctionnaires de l'administration publique (secteur public) et les salariés des entreprises privées (secteur privé);
- dans la catégorie des « professions politiques », la distinction se fait entre les membres des exécutifs communaux, cantonaux, les juges, les préfets (magistrats) et les fonctionnaires d'association, secrétaires de parti, journalistes et rédacteurs (politiciens de carrière).

Nos données montrent que le Parlement helvétique se caractérise durant le 20<sup>ème</sup> siècle par la prédominance des professions d'indépendants et des professionnels de la politique et d'une sous-représentation des salariés (Tableau 3). Comme l'avaient déjà souligné les études réalisées dans les années 1960 et 1970 (Gruner 1970 et Kerr 1981), nous pouvons observer une double tendance. D'une part, une surreprésentation des professions libérales et des industriels et, d'autre part, une forte présence de professionnels de la politique, qui combinent leur charge avec une profession interne à la sphère politique (mandat dans un exécutif communal ou cantonal, fonctionnaire d'un parti ou d'une association patronale ou syndicale, etc.). Tandis que les autres parlements européens connaissaient une forte diminution des professions libérales, avec une présence croissante de fonctionnaires publics (Best et Cotta 2007), en Suisse la composition professionnelle héritée du siècle précédent a persisté tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle.

À propos des *indépendants*, essentiellement présents dans les trois principaux partis de droite, nous pouvons constater une légère diminution entre 1910 et 1980 (de 54% à 47%), liée dans un premier temps à la baisse des

Tableau 3 : Répartition des parlementaires selon la profession principale (1910–2000), en %

	1910	1937	1957	1980	2000
INDEPENDANTS	54.1	44.7	46.1	46.9	57.4
1. Professions libérales	31.0	24.2	17.7	30.3	32.9
<i>a) avocats</i>	25.9	20.9	14.0	21.4	20.5
<i>b) autres professions libérales</i>	5.1	3.3	3.7	8.9	12.4
2. Entrepreneurs	16.2	20.1	23.5	14.6	22.5
<i>a) industrie, arts et métiers</i>	10.6	8.8	10.7	6.5	12.9
<i>b) agriculture</i>	5.6	11.3	12.8	8.1	9.6
3. Rentiers	6.9	0.4	4.9	2.0	2.0
SALARIES	9.3	12.9	12.7	21.7	16.0
1. Secteur privé	1.9	7.5	7.8	4.8	5.2
2. Secteur public	7.4	5.4	4.9	16.9	10.8
PROFESSIONS POLITIQUES	36.5	42.5	41.1	31.5	26.4
1. Magistrats	29.6	24.4	24.7	17.0	9.6
2. Politiciens de carrière	6.9	18.1	16.4	14.5	16.8
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	(216)	(239)	(243)	(248)	(249)

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ème</sup> siècle.

professions libérales (notamment les avocats), en partie compensée par la croissance des entrepreneurs. Lors de la période récente (1980–2000), ces deux groupes accroissent leur présence, faisant ainsi des indépendants la catégorie la plus représentée à l'Assemblée fédérale. Alors qu'en Suisse la présence des avocats est restée forte durant l'ensemble du 20<sup>ème</sup> siècle, cette catégorie n'a pas cessé de diminuer dans l'ensemble des parlements européens (Best et Cotta 2000 : 501). En 2000, ils occupaient 20% des sièges, soit la proportion la plus élevée des parlements européens retenus par Best et Cotta (avec une moyenne inférieure à 10%). Une autre spécificité helvétique renvoie à la forte présence d'agriculteurs. Si leur présence était moins importante au début du siècle (6%) que dans d'autres pays (entre 15 et 20%), la situation s'est par la suite inversée. La proportion de paysans à l'Assemblée fédérale est restée stable durant l'ensemble du 20<sup>ème</sup> siècle (environ 10% des membres du Parlement), alors que leur présence diminue dans les autres législatifs européens (jusqu'à 5%). En 2000, le

groupe UDC se caractérise par une très forte prépondérance des indépendants (82% des députés en 2000), en raison de la présence de nombreux entrepreneurs (chefs de petites et moyennes entreprises et agriculteurs), phénomène plus marqué qu'au PRD et au PDC.

La catégorie des *salariés* ne représente qu'une faible proportion des parlementaires (maximum de 22% en 1980). Le nombre des salariés du secteur public triple entre 1957 et 1980 (passant de 5 à 17%), en raison principalement de la forte présence d'enseignants siégeant en très grande majorité au sein du PSS, alors que les salariés du secteur privé diminuent. Ce changement est dû en grande partie à l'entrée des femmes au Parlement, fortement représentées parmi les enseignants. Cette progression reste néanmoins contingente. En effet, leur nombre diminue au cours de la période récente, et leur proportion reste de loin la plus faible par rapport à la moyenne des autres pays européens où l'augmentation se poursuit jusqu'en 2000.<sup>14</sup> De manière générale, les salariés du secteur public ne représentent qu'une petite minorité dépassant difficilement 10%, alors que dans les autres pays ce taux n'est jamais inférieur à 30%. En Suisse, l'influence de la tradition libérale et fédéraliste, en dépit du développement de l'Etat social durant la seconde moitié du 20<sup>ième</sup> siècle, semble donc avoir eu un impact plus profond et persistant dans les logiques de recrutement parlementaire que dans les autres pays européens.

La présence de *professionnels de la politique* parmi les groupes parlementaires suit largement un clivage gauche-droite. Les socialistes connaissent de loin la plus forte proportion de professionnels de la politique (pour plus de détails, Mazzoleni et al. 2010). Comme l'avait déjà souligné Gruner (1970 : 149), la « disponibilité du citoyen à se charger d'un mandat politique honorifique, très astreignant et mal dédommagé croît avec le niveau de la situation sociale ». Cela explique, selon Gruner, la faible présence d'ouvriers (un seul ouvrier siège au Parlement fédéral en 1920 et en 1968) et l'importance des professions politiques dans la députation socialiste, c'est-à-dire des membres d'exécutifs communaux et cantonaux, des juges et préfets, des fonctionnaires d'associations d'intérêt, des secrétaires de parti notamment.<sup>15</sup> Nous revenons plus en détails sur l'évolution récente dans la partie suivante.

<sup>14</sup> Au début du 20<sup>ième</sup> siècle le taux moyen d'enseignants dans les différents parlements en Europe était de 10% (seulement 2% en Suisse). À la fin du siècle, le même taux atteint environ 18-20% (8% en Suisse).

<sup>15</sup> Selon Gruner (1970), l'exercice d'une telle profession politique, combinée avec un man-

### **Professionnalisation de la charge parlementaire**

Si en termes de démocratisation, la composition socio-professionnelle du Parlement suisse n'a pas connu une évolution semblable à celle des autres parlements européens, que pouvons-nous dire du processus de professionnalisation politique ? Comparativement aux autres pays européens (Best et Cotta 2000 ; Borchert et Zeiss 2003), la professionnalisation du Parlement helvétique se caractérise par son retard et son caractère inachevé. Dans son analyse du processus historique de formation d'une « classe politique » nationale, dont les parlementaires forment le noyau, Borchert (2003) met au premier plan la question de la rémunération. En effet, d'après lui, un mandat de parlementaire doit garantir un revenu suffisant pour vivre et pour rendre une carrière politique attractive par rapport à d'autres options professionnelles (Borchert 2003 : 7ss.). Les différentes réformes récentes du Parlement suisse s'inscrivent clairement dans cette dynamique de professionnalisation du cadre institutionnel (Mazzoleni 2006 ; Mach et Pilotti 2008). L'amélioration des rémunérations matérielles et l'augmentation des activités du Parlement devraient poser les conditions pour une plus grande professionnalisation de la charge parlementaire pendant la période plus récente. La professionnalisation politique peut également s'exprimer en termes de « carriérisation » politique (Treanton 1961 ; Herzog 1975), à travers l'occupation successive de positions électives. Ce processus peut se lire sous la forme d'un accroissement de la « spécialisation », basée sur l'acquisition d'un savoir-faire et de compétences spécifiques rattachées à l'exercice d'une profession interne ou proche du champ politique et d'une autonomisation face au champ économique (cumul des mandats d'administrateur dans des conseils d'administration). De ce point de vue, que peut-on dire de l'évolution du profil des élus à l'Assemblée fédérale ?

#### *Les nouveaux professionnels de la politique*

En premier lieu, nous allons montrer en quoi la période récente se caractérise par l'essor d'un nouveau profil de professionnel de la politique. Comme indiqué plus haut, les « professionnels de la politique », qui vivent pour et de la politique, existent en Suisse depuis longtemps, y compris au

---

dat de parlementaire fédéral, représentait pour un grand nombre d'élus socialistes (souvent d'anciens ouvriers ou salariés) une forme d'ascension sociale grâce à leur carrière politique.

Parlement fédéral. Il suffit de penser aux maires des grandes villes, aux membres des exécutifs de la plupart des cantons, aux secrétaires des partis ou des associations économiques qui sont nombreux parmi les parlementaires. Cependant, jusqu'aux années 1990, les indemnités liées à l'exercice de parlementaire fédéral font de cette fonction une activité accessoire et insuffisante pour assurer un revenu correct (voir Hasler 1998 et Z'Graggen 2009). En outre, le mandat de parlementaire est clairement défini comme une activité accessoire par une majorité des élus (Riklin et Möckli 1991 et Eco'Diagnostic 2001). Si, avant les années 1980, on pouvait parler de professionnels de la politique au sens large du terme, depuis lors un nombre restreint mais croissant de membres du Parlement n'hésite plus à se définir explicitement comme « parlementaire à plein temps » et à assumer ouvertement que leur mandat constitue une activité à 100%. Cela nous a incité à introduire une nouvelle catégorie de « professions politiques », que nous avons qualifié de « parlementaires professionnels », qui était inexistante dans l'analyse de Gruner (1970).

Alors que pour la période 1910–57, la progression des professions politiques résultait de l'avancée du groupe des « politiciens de carrière », avec notamment l'augmentation des fonctionnaires d'association (de 3 à 12%, voir Tableau 4 plus bas), pour la période de 1957 à 2000, on observe une présence toujours assez significative des politiciens de carrière, qui est tributaire du nouveau groupe des « parlementaires professionnels ». Cette évolution se poursuit après 2000; en 2008, la proportion de cette catégorie atteint 15% (pour plus de détails, Mazzoleni et al. 2010). En revanche, la présence des magistrats diminue de manière très importante durant la fin du siècle (de 30% en 1910 à 10% en 2000), en raison presque entièrement du recul massif des parlementaires siégeant dans des exécutifs cantonaux.<sup>16</sup> Par contre, ceux siégeant dans les exécutifs des grandes villes doublent presque leur présence entre 1910 et 1980 (de 5 à 9%), en diminuant par contre au cours de la période récente.

La progression des « parlementaires professionnels » peut être largement attribuée – comme mentionné auparavant – à l'augmentation de la rémunération des députés. Notons toutefois que cette évolution varie sen-

<sup>16</sup> Cela s'explique par la difficulté croissante de combiner un mandat dans un exécutif cantonal et au Parlement fédéral; en outre, certaines législations cantonales (VD et TI notamment) interdisent le cumul de mandats entre un exécutif cantonal et un mandat fédéral. Certaines sections cantonales du PSS (GE notamment) interdisent également le cumul des mandats dans leurs statuts. Cette tendance est également observable au sein des autres partis gouvernementaux (PRD, PDC, UDC).

Tableau 4 : Parlementaires fédéraux avec une profession politique (1910–2000), en %

	1910	1937	1957	1980	2000
PROFESSIONS POLITIQUES	36.5	42.5	41.1	31.5	26.4
1. Magistrats	29.6	24.4	24.7	17.0	9.6
<i>a) exécutifs communaux</i>	4.6	5.9	6.6	9.3	6.0
<i>b) exécutifs cantonaux</i>	21.3	16.4	15.6	7.7	2.4
<i>c) juges et préfets</i>	3.7	2.1	2.5	-	1.2
2. Politiciens de carrière	6.9	18.1	16.5	14.5	16.8
<i>a) fonctionnaires d'association</i>	3.2	10.5	11.9	7.7	8.4
<i>b) secrétaires de parti</i>	-	1.3	-	-	1.2
<i>c) journalistes</i>	3.7	6.3	4.5	1.6	0.4
<i>d) parlementaires professionnels</i>	-	-	-	5.2	6.8
<i>N</i>	79	101	100	78	66

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ème</sup> siècle.

siblement en fonction de l'appartenance partisane. Ainsi, les groupes PSS et UDC présentent les profils les plus contrastés. Le groupe PSS compte de loin le taux le plus important de parlementaires que nous avons considéré comme professionnel (12% en 2000).<sup>17</sup> Parallèlement, la proportion d'indépendants au sein de la députation PSS progresse aussi fortement (de 15% en 1937 à 41% en 2000) : une augmentation qui s'explique par la forte proportion de parlementaires socialistes exerçant une activité annexe de consultant, de conseiller économique ou d'avocat en 2000. Nous avons d'ailleurs hésité à déplacer ces élus dans la catégorie des « parlementaires professionnels », car il apparaissait de manière évidente que ces activités d'indépendants pouvaient être considérées comme annexes et fonctionnelles à leur charge parlementaire. Par contre, le groupe UDC ne compte qu'un seul « parlementaire professionnel » en 1980 et en 2000. Le profil professionnel des parlementaires UDC paraît donc assez conforme à son discours anti-establishment et polémique envers la « classe politique »,

<sup>17</sup> Les parlementaires socialistes vivant de leur mandat fédéral croissent de manière encore plus considérable en 2008. A cette date, environ 31% des élus du PSS rentrent dans le groupe des parlementaires professionnels. Une augmentation significative est aussi à noter au sein du PRD et PDC (pour plus de détails, Mazzoleni et al. 2010).

que le parti avait largement mobilisé à l'occasion du rejet populaire de la réforme du Parlement de 1992 (Mazzoleni 2006 et 2008). La différence du nombre de parlementaires professionnels entre les principaux partis politiques suit très largement le clivage gauche-droite et renvoie sans doute à une conception différente de la charge de député en fonction de l'appartenance partisane. Les députés socialistes ont en effet tendance à se déclarer plus ouvertement comme parlementaire professionnel, alors que les députés UDC tendraient plutôt à valoriser leur statut de milicien.

### *Fort déclin du cumul des mandats politiques et économiques*

La professionnalisation parlementaire peut s'exprimer aussi en termes de carriérisation et de spécialisation et autonomisation par rapport au champ économique. En raison du caractère de milice du Parlement helvétique et du système fédéraliste, le cumul des fonctions électives aux niveaux communal et cantonal et de mandats économiques (appartenance à des conseils d'administration) est une pratique très fréquente parmi les parlementaires suisses (Gruner 1970 et Kerr 1981). L'importance des échelons subnationaux (notamment cantonal) est à mettre en relation avec le fait que la désignation des candidats des principaux partis est une compétence exclusive des sections cantonales; les cantons étant également les circonscriptions électorales pour les élections fédérales.

Le Tableau 5 montre clairement que la proportion de parlementaires occupant en même temps des mandats électifs subnationaux diminue régulièrement durant tout le 20<sup>ième</sup> siècle pour n'importe quelle fonction élective et indépendamment de l'échelon. Les élus fédéraux siégeant simultanément dans un parlement cantonal ont représenté le contingent le plus important jusqu'en 1980. En 2000, ce qui représente un fait inédit, ils sont dépassés par ceux qui remplissent un mandat au sein d'un exécutif communal. Ces tendances semblent donc refléter une spécialisation plus poussée entre les différents niveaux de l'Etat fédéral.

Sur le plan des mandats économiques, une des spécificités du Parlement suisse a longtemps résidé dans l'importance des relations entre les parlementaires et les milieux économiques, en particulier l'appartenance à des conseils d'administration d'entreprises ou l'exercice de fonctions dirigeantes dans des associations patronales ou syndicales (Gruner 1970 : 187ss. et Kerr 1981 : 223ss.). Le nombre de parlementaires siégeant en même temps

Tableau 5 : Parlementaires fédéraux avec des mandats électifs simultanés aux niveaux communal ou cantonal (1910–2000), en % (entre parenthèses le nombre absolu)

	1910	1937	1957	1980	2000
Exécutif cantonal	21.3 (46)	16.4 (39)	15.6 (38)	7.7 (19)	2.4 (6)
Législatif cantonal	57.9 (125)	43.7 (104)	35.0 (85)	21.0 (52)	11.6 (29)
Exécutif communal	12.0 (26)	15.1 (36)	14.8 (36)	17.3 (43)	13.7 (34)
Législatif communal	6.0 (13)	4.6 (11)	2.9 (7)	6.9 (17)	3.2 (8)

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ème</sup> siècle.

dans les conseils d'administration des 110 plus grandes entreprises suisses<sup>18</sup> – à l'instar des mandats politiques – diminue fortement durant la période récente (de 30% en 1910 à 9% en 2000). En ce qui concerne la répartition des mandats, la majorité de ceux-ci se retrouve historiquement dans les rangs radicaux, démocrates-chrétiens et de l'UDC (Tableau 6). Le nombre assez élevé de mandats pour les socialistes en 1937 et 1957 est largement tributaire de la présence de ceux-ci dans les conseils d'administration des banques cantonales ou d'entreprises publiques actives dans les secteurs des transports et de l'énergie, souvent en tant que membres d'exécutifs cantonaux. Depuis 1980, nous assistons à un processus d'autonomisation de la charge de parlementaire fédéral, tant par rapport aux charges électives subnationales (à l'exception des exécutifs communaux), que par rapport aux conseils d'administration des grandes entreprises. Notons que la moyenne des mandats d'administrateur des conseillers aux Etats a toujours été plus importante que celle mesurée au Conseil national. Néanmoins, pendant la période récente cette différence s'est réduite très sensiblement.

### *L'importance d'une expérience élective subnationale préalable*

Si le cumul simultané de charges électives se réduit, que dire de l'expérience élective subnationale, précédente à la charge nationale ? Doit-on conclure qu'elle devient également moins importante ou, au contraire, représente-t-elle une étape incontournable, liée à la carriérisation des parcours politiques, induite par la professionnalisation parlementaire ? Gruner

<sup>18</sup> L'échantillon des 110 plus grandes entreprises a été réalisé en tenant compte pour chaque date de trois indicateurs : le chiffre d'affaires, la capitalisation boursière et le nombre d'ouvriers employés en Suisse.

Tableau 6 : Répartition des mandats dans les conseils d'administration des 110 plus grandes entreprises suisses par groupe parlementaire (1910–2000), en % (entre parenthèses le nombre absolu de mandats)

	1910	1937	1957	1980	2000
PRD	76.4 (68)	42.6 (26)	34.3 (23)	53.7 (36)	67.9 (19)
PDC	15.7 (14)	23.0 (14)	9.0 (6)	17.9 (12)	14.3 (4)
PAB/UDC	-	9.8 (6)	16.4 (11)	16.4 (11)	17.9 (5)
PLS	6.7 (6)	1.6 (1)	9.0 (6)	4.5 (3)	-
PSS	-	23.0 (14)	28.4 (19)	6.0 (4)	-
AdI	-	-	3.0 (2)	1.5 (1)	-
Autres	1.1 (1)	-	-	-	-
TOTAL	100.0 (89)	100.0 (61)	100.0 (67)	100.0 (67)	100.0 (28)
Nombre de mandats par député CN (moyenne)	0.34	0.17	0.21	0.21	0.10
Nombre de mandats par député CE (moyenne)	0.70	0.60	0.55	0.51	0.15

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ième</sup> siècle.

a introduit l'idée de *cursum honorum* des parlementaires suisses pour souligner les différentes étapes suivies par ceux-ci durant leur carrière politique. Plus précisément, le *cursum honorum* consiste en l'exercice successif d'un mandat électif aux niveaux communal et cantonal avant d'être « consacré » par une élection à l'Assemblée fédérale. Notre définition diverge légèrement, en prenant en compte la proportion des élus fédéraux ayant occupé au moins un mandat électif au niveau communal *et* cantonal, sans que ces deux mandats se succèdent forcément. À cet égard, nos données montrent une grande stabilité durant tout le 20<sup>ième</sup> siècle (entre 49 et 45%, voir Tableau 7). On aurait pu s'attendre, dans le contexte de médiatisation croissante de la vie politique au cours des vingt dernières années, à une baisse du nombre d'élus à l'Assemblée fédérale ayant exercé un mandat électif au niveau communal et cantonal. Cette stabilité souligne donc la persistance d'un fort ancrage local et régional comme condition pour accéder à la fonction de parlementaire fédéral. Ces expériences sur les plans communal et cantonal constituent également une phase d'apprentissage politique im-

Tableau 7 : Proportion de parlementaires avec un cursus honorum par groupe parlementaire (1910–2000), en % (entre parenthèses le nombre absolu)

	1910	1937	1957	1980	2000
PRD	51.1 (71)	54.9 (39)	43.5 (30)	39.7 (25)	41.9 (26)
PDC	34.6 (18)	37.9 (25)	52.3 (34)	51.6 (33)	34.0 (17)
PAB/UDC	-	29.2 (7)	50.0 (13)	50.0 (14)	39.2 (20)
PLS	81.3 (13)	44.4 (4)	55.6 (5)	36.4 (4)	66.7 (4)
PSS	37.5 (3)	56.6 (30)	58.6 (34)	48.3 (29)	57.6 (34)
Les Verts	-	-	-	-	33.3 (3)
AdI	-	-	10.0 (1)	25.0 (2)	-
Autres	-	37.5 (3)	50.0 (3)	27.3 (3)	69.2 (9)
Conseil national	49.1 (84)	43.5 (84)	49.0 (97)	43.8 (88)	45.3 (92)
Conseil des Etats	46.7 (21)	52.2 (24)	48.9 (22)	46.8 (22)	43.5 (20)
Assemblée fédérale	48.6 (105)	45.2 (108)	49.0 (119)	44.4 (110)	45.0 (112)

Note : Pour les partis, les pourcentages renvoient au groupe parlementaire.

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ième</sup> siècle.

portante. Parmi les élus sans cursus honorum, on retrouve principalement des élus disposant d'autres ressources, comme une position de professeur d'université, une fonction dirigeante dans une association ou une grande entreprise ou encore l'expérience en tant qu'officier supérieur à l'armée.

Certaines différences entre groupes parlementaires méritent d'être brièvement analysées. Au sein du groupe radical, le *cursus honorum* a moins d'importance à partir des années 1950. Pour les députations PDC et UDC, après une augmentation jusqu'en 1980, on constate une claire diminution au cours de la période récente. Enfin, les socialistes affichent, depuis les années 1930, le taux le plus élevé, parmi les partis gouvernementaux. Le recul du PSS en 1980 est lié à l'entrée des femmes, dont une large majorité n'avait pas exercé de mandats au niveau communal ou cantonal.<sup>19</sup>

<sup>19</sup> Dans leur étude sur le Parti socialiste français, Lefebvre et Sawicki (2006 : chapitre 2) mettent en évidence la perte d'importance de la « carrière militante » des élites socialistes, qui sont de plus en plus fréquemment des personnalités recrutées dans les hautes sphères de l'Etat, sans parcours militant au niveau local. Un tel constat ne semble donc pas s'appliquer au cas suisse, dont les procédures de sélection des candidats diffèrent profondément.

Tableau 8 : Proportion de parlementaires ayant rempli au moins un mandat électif à l'échelon communal ou cantonal avant leur élection au Parlement (1910–2000), par groupe parlementaire, en % (entre parenthèses le nombre absolu)

	1910	1937	1957	1980	2000
PRD	92.0 (127)	88.7 (63)	87.0 (60)	87.3 (55)	87.1 (54)
PDC	94.2 (49)	87.9 (58)	86.1 (56)	85.9 (55)	86.0 (43)
PAB/UDC	-	79.2 (19)	88.5 (23)	82.1 (23)	78.4 (40)
PLS	100.0 (16)	100.0 (9)	88.9 (8)	100.0 (11)	100.0 (6)
PSS	100.0 (8)	90.6 (48)	93.1 (54)	88.7 (55)	96.6 (56)
Les Verts	-	-	-	100.0 (1)	88.9 (8)
AdI	-	25.0 (2)	60.0 (6)	37.5 (3)	-
Autres	100.0 (2)	62.5 (5)	100.0 (6)	90.9 (10)	76.9 (10)
Conseil national	92.4 (158)	82.9 (160)	86.9 (172)	84.1 (169)	85.2 (173)
Conseil des Etats	97.8 (44)	95.7 (44)	91.1 (41)	93.6 (44)	95.7 (44)
Assemblée fédérale	93.5 (202)	85.7 (204)	87.7 (213)	85.9 (213)	87.1 (217)

Note : Pour les partis, les pourcentages renvoient au groupe parlementaire.

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ième</sup> siècle.

D'un point de vue comparatif, Best et Cotta (2000 : 505) indiquent qu'à la fin des années 1990, au moins 40% des élus dans les parlements européens avaient déjà été élus au moins une fois au niveau subnational avant leur mandat de parlementaire national. Comme l'indique le Tableau 8 ci-dessous, qui prend en considération les expériences électives sur les plans communal *ou* cantonal, le taux est nettement plus élevé en Suisse, avec une moyenne supérieure à 85% durant tout le 20<sup>ième</sup> siècle (avec un taux plus élevé au Conseil des Etats). Cette évolution souligne, encore une fois, l'importance de l'ancrage politique local des membres du Parlement fédéral par rapport au recrutement qui se fait dans des pays avec une plus forte tradition centralisatrice.

### *Diminution de la longévité parlementaire*

Finalement, nous avons formulé l'hypothèse que la grande stabilité du système partisan devrait favoriser la longévité des mandats d'élus fédéraux.

Tableau 9 : Répartition des parlementaires fédéraux selon le nombre de législatures (1910–2000), en % (entre parenthèses le nombre absolu)

	1–2 législatures	3–5 législatures	6 et plus législatures
1910	27.3 (59)	35.2 (76)	37.5 (81)
1937	28.5 (68)	40.6 (97)	30.9 (74)
1957	20.2 (49)	55.5 (135)	24.3 (59)
1980	25.9 (64)	64.5 (160)	9.7 (24)
2000*	34.2 (85)	61.5 (153)	4.4 (11)

Note : \* Pour les parlementaires encore en fonction, la fin du mandat hypothétique correspond à la conclusion de l'actuelle législature.

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ième</sup> siècle.

D'un autre côté cependant, le processus de professionnalisation récent de la charge parlementaire devrait aller dans le sens d'un allongement des carrières parlementaires, même dans un contexte d'une plus grande compétition électorale.

Notre hypothèse est partiellement confirmée. Tout d'abord, jusqu'à la période récente, les élus fédéraux faisaient preuve d'une longévité très élevée. Au début du siècle, la carrière de parlementaire se caractérisait par une extrême longévité : jusqu'aux années 1950, plus de la moitié des députés siégeait pendant au moins 16 ans sans interruption. Selon Best et Cotta (2000 : 504), les parlementaires des pays européens n'ont que très rarement siégés pendant 4 législatures consécutives. En Suisse, c'est surtout à partir de 1980 que nous assistons à une importante diminution de la durée des mandats avec notamment la quasi-disparition de ceux siégeant à l'Assemblée fédérale six législatures ou plus (Tableau 9). Cette dernière évolution rapproche les parlementaires suisses de leurs collègues européens, dont la durée moyenne mesurée pour la période plus récente est à peu près de 2.5 législatures (environ 3 législatures en Suisse en 2000).

Ces tendances renvoient directement à la longue stabilité de la composition du Parlement, puis à ses changements récents. En effet, le raccourcissement des carrières parlementaires varie considérablement selon les partis.<sup>20</sup> La proportion de ceux qui exercent leur mandat pendant une

<sup>20</sup> Les tableaux correspondants pour les quatre principaux groupes parlementaires (PRD,

période allant de 3 à 5 législatures est en diminution pour le PRD (de 65% à 58% entre 1980 et 2000) et pour le PDC (de 67% à 48% dans la même période). Le groupe PSS reste plutôt stable (de 66% à 67%), tandis que le groupe UDC se caractérise par une augmentation très sensible du nombre de parlementaires siégeant consécutivement durant 3 à 5 législatures (de 57% en 1980 à 76% en 2000). Ces résultats montrent un lien direct entre les victoires ou défaites électorales des partis et la longévité de leurs élus.

On peut aussi remarquer que si, pour le groupe PSS, la professionnalisation politique s'exprime surtout dans l'évolution de la profession principale exercée, elle ne semble pas avoir d'impact sur la longévité des élus fédéraux. En outre, la députation UDC, qui se distingue par sa faible professionnalisation parlementaire, voit sa longévité parlementaire s'accroître durant la période récente. Le processus de professionnalisation récent du Parlement semble donc pour l'instant ne pas avoir d'impact sur la longévité des députés, et que l'issue de la compétition électorale reste décisive dans la durée des mandats parlementaires. Néanmoins, l'impact de la professionnalisation parlementaire sur la longévité des élus mériterait d'être analysé de manière plus approfondie.

## Conclusions

L'analyse du profil socio-professionnel des membres du Parlement fédéral durant le 20<sup>ième</sup> siècle confirme une tendance lourde en termes de stabilité. En général, si, dans les parlements européens, la présence des professions libérales diminue et se combine avec une présence croissante de fonctionnaires publics (enseignants etc.), en Suisse, la composition professionnelle héritée du siècle précédent a persisté tout au long du 20<sup>ième</sup> siècle. En 2000, les avocats occupent « encore » environ 20% des sièges, principalement dans les deux partis, le PRD et le PDC, qui jouent un rôle central, sans interruption, dans le Parlement suisse depuis le 19<sup>ième</sup> siècle. Cela représente la proportion la plus élevée parmi les douze parlements européens étudiés par Best et Cotta. Environ 10% des membres du Parlement suisse, de manière stable durant le 20<sup>ième</sup> siècle, se réclament d'une profession liée à l'agriculture, tandis que tous les autres parlements européens ont à la fin des années 1990 un taux inférieur à 10%. En 2000, nous constatons une proportion d'enseignants d'environ 18–20%, sur le

---

PDC, UDC et PSS) ne sont pas publiés ici, faute de place.

plan européen et 8% en Suisse. Les salariés du secteur public ne dépassent pas les 10%, alors que dans les autres pays ce taux n'est jamais inférieur à 30%. L'arrivée des femmes au Parlement depuis les années 1970 a entraîné une certaine démocratisation qu'on peut constater notamment en termes d'âge et d'accès pour des élus qui ne disposent pas d'un grade d'officier à l'armée. En même temps, la professionnalisation de la charge parlementaire (sous la forme d'une meilleure rémunération, d'une certaine « spécialisation » et « carriérisation ») se développe. D'abord, nous constatons l'émergence de professionnels parlementaires, un profil inexistant avant 1980, une diminution du cumul simultané de charges électives subnationales – bien que ces expériences restent essentielles comme préalable pour accéder à un mandat fédéral – et de mandats dans les grandes entreprises. La longévité parlementaire est en diminution pour le PRD et le PDC, mais elle augmente pour l'UDC. Ces résultats confirment en général nos hypothèses, tant sur le plan de la continuité, que du changement.

Il est difficile de fournir une explication systématique et surtout univoque de ces tendances. Si l'évolution de la composition de l'Assemblée fédérale reflète certaines grandes tendances « générales » (plus forte présence des femmes en politique, diversification des formations et des professions ainsi que diminution du cumul des mandats), il faut cependant souligner l'importance de certaines spécificités politico-institutionnelles de la Suisse (fort ancrage du principe de milice, enchevêtrement entre sphères politique et économique, stabilité institutionnelle, fédéralisme), favorisant une certaine inertie dans les logiques du recrutement parlementaire.

En premier lieu, la stabilité générale du cadre politico-institutionnel (maintien du système de parlement de milice, continuité du système électoral et stabilité des principaux partis représentés dans le parlement), a favorisé le maintien de profils d'élus héritée du 19<sup>ième</sup> siècle et une démocratisation limitée, qui exerce ses effets jusqu'en 2000. A contrario, dans la grande majorité des pays européens étudiés par Best et Cotta, la démocratisation et la professionnalisation de leurs parlements ont conduit à des transformations plus précoces et profondes qu'en Suisse.

En deuxième lieu, l'augmentation récente des rémunérations des élus et de la charge de travail parlementaire ont également posé les conditions d'un processus de professionnalisation sans précédent de la charge de parlementaire. Il s'agit là encore d'un processus récent et complexe, qui s'est combiné avec une augmentation de la compétition électorale depuis le début des années 1990. Les conséquences de ces changements ont déjà laissé

des traces sur le profil et les carrières des députés, mais l'analyse mériterait encore d'être approfondie.

Finalement, on peut se demander si les changements sociographiques de la composition du Parlement se répercutent sur les comportements de vote des députés. Dans le prolongement des études récentes portant notamment sur la discipline partisane (Lanfranchi et Lüthi 1999 ; Schwarz et Linder 2007 ; Schwarz 2009 ; Hug et Sciarini 2009), il serait par exemple intéressant de vérifier dans quelle mesure certaines caractéristiques sociographiques des parlementaires (profession, liens associatifs, etc.) influencent leurs votes. À notre avis, cela est un aspect encore très peu abordé (voir toutefois Blanchard et al. 2009) qui mériterait d'être approfondi par des recherches ultérieures.

## Références

- Best, H. et M. Cotta (dirs.), (2000). *Parliamentary Representatives in Europe, 1848–2000: Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries*. Oxford : Oxford University Press.
- (dirs.), (2007). *Democratic Representation in Europe: Diversity, Change, and Convergence*. Oxford : Oxford University Press.
- Blanchard, P., Mach, A., Mazzoleni O. et A. Pilotti (2009). La double loyauté des députés : cohésion partisane et liens d'intérêt au Conseil national. Dans Mazzoleni, O. et H. Rayner (dirs.), *Les partis politiques suisses : traditions et renouvellements*. Paris : Michel Houdiard (208–47).
- Borchert, J. (2003). Professional Politicians : Towards a Comparative Perspective. Dans Borchert, J. et J. Zeiss (dirs.), *The Political Class in Advanced Democracies*. Oxford : Oxford University Press (1–25).
- (2008). Political Professionalism and Representative Democracy : Common History, Irresolvable Linkage and Inherent Tensions. Dans Palonen, K., Pulkkinen, T. et J. Rosales (dirs.), *The Ashgate Research Companion of the Politics of Democratization in Europe: Concepts and Histories*. Surrey : Ashgate (267–83).
- Borchert, J. et J. Zeiss (dirs.), (2003). *The Political Class in Advanced Democracies*. Oxford : Oxford University Press.
- Christmas-Best, V. et U. Kjaer (2007). Why So Few And Why So Slow? Women as Parliamentary Representatives in Europe from a Longitudinal Perspective. Dans Cotta, M. et H. Best (dirs.), *Democratic*

- Representation in Europe: Diversity, Change, and Convergence*. Oxford : Oxford University Press (77–105).
- Costa, O. et E. Kerrouche (2007). *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Cotta, M. et P. Tavares de Almeida (2007). From Servants of the State to Elected Representatives : Public Sector Background among Members of Parliament. Dans Cotta, M. et H. Best (dirs.), *Democratic Representation in Europe: Diversity, Change, and Convergence*. Oxford : Oxford University Press (51–76).
- Cotta, M. et L. Verzichelli (2007). Paths of Institutional Development and Elite Transformations. Dans Cotta, M. et H. Best (dirs.), *Democratic Representation in Europe: Diversity, Change, and Convergence*. Oxford : Oxford University Press (417–73).
- Davidson, R. (1998). *Congress and its Members*. 6th edition. Washington : Congressional Quarterly.
- Dogan, M. (1961). Political Ascent in a Class Society : French Deputies 1870–1958. Dans Marvick, D. (dir.), *Political Decision-makers*. Glencoe : Free Press of Glencoe (57–90).
- Eco'Diagnostic (2001). *Entschädigung und Infrastruktur der Parlamentsarbeit*. Genève : Gutachten.
- Gaxie, D. et L. Godmer (2007). Cultural Capital and Political Selection : Educational Backgrounds of Parliamentarians. Dans Cotta, M. et H. Best (dirs.), *Democratic Representation in Europe: Diversity, Change, and Convergence*. Oxford : Oxford University Press (106–35).
- Golsch, L. (1998). *Die politische Klasse im Parlament : Politische Professionalisierung von Hinterbänklern im Deutschen Bundestag*. Baden-Baden : Nomos.
- Gruner, E. (1966). Quelques réflexions sur l'élite politique dans la Confédération helvétique depuis 1848. *Revue d'histoire économique et sociale* 44 : 145–168.
- (1970). *L'Assemblée fédérale suisse 1920–1968*. Berne : Francke.
- Gunzinger, M. (2008). Analyse comparative des ressources financières des partis politiques suisses. Lausanne : *Cahier de l'IDHEAP*, no. 240.
- Hasler, T. (1998). « *Dienen statt verdienen, soll das oberste Gebot des Politikers sein* » : *Wie der Staat seine Bundesräte, Nationalräte und Chefbeamten besoldet*. Chur : Rüeegger.
- Herzog, D. (1975). *Politische Karriere: Selektion und Professionalisierung politischer Führungsgruppen*. Opladen : Westdeutscher Verlag.

- Hug, S. et P. Sciarini (2009). Parties and their success in Parliament. Dans Sager, F., Varone, F. et A. Vatter (dirs.), *Festschrift zu Wolf Linders 65. Geburtstag*. Bern: Haupt (117–38).
- Jegher, A. (1999). *Bundesversammlung und Gesetzgebung*. Berne : Haupt.
- Katzenstein, J. (1985). *Small States in World Markets : Industrial Policy in Europe*. Ithaca, NY : Cornell University Press.
- Kerr, H. (1981). *Parlement et société en Suisse*. Saint-Saphorin : Editions Georgi.
- Kriesi, H. (1998). *Le système politique suisse*. Paris : Economica.
- Ladner, A. (2007). Das Alter der Parlamentarierinnen und Parlamentarier in den kantonalen Parlamenten. *Working paper de l'IDHEAP* no. 1. Chavannes-près-Renens : IDHEAP.
- Ladner, A. et M. Brändle (2001). *Die Schweizer Parteien im Wandel: Von Mitgliederparteien zu professionalisierten Wählerorganisationen ?* Zurich : Seismo.
- Lanfranchi, P. et R. Lüthi (1999). Cohesion of Party Groups and Interparty Conflict in the Swiss Parliament: Roll Call Voting in the National Council. Dans Bowler, S., Farrel D. M. et R. Katz (dirs.), *Party Discipline and Parliamentary Government*. Columbus: Ohio University Press (99–120).
- Laski, H. (1928). The Personnel of the English Cabinet, 1801–1924. *American Political Science Review* 22(1) : 12–31.
- Lefebvre, R. et F. Sawicki (2006). *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant.
- Linder, W. (1999). *Schweizerische Demokratie: Institutionen, Prozesse, Perspektiven*. Berne : Haupt.
- Lüthi, R. (1997). *Die Legislativkommissionen der schweizerischen Bundesversammlung : Institutionelle Veränderungen und das Verhalten von Parlamentsmitgliedern*. Berne : Haupt.
- Mach, A. et A. Pilotti (2008). *Professionnalisation et changements de profils des parlementaires suisses au cours de la période récente (1980–2000)*. Travaux de science politique, no. 37, Lausanne : Institut d'Etudes Politiques et Internationales.
- Matthews, D. (1960). *U.S. Senators and their World*. Chapel Hill : University of North Carolina Press.
- Mazzoleni, O. (2006). Critique et légitimation de la professionnalisation parlementaire en Suisse. *Politix* 10(3) : 165–84.

- (2008). *Nationalisme et populisme en Suisse : la radicalisation de la « nouvelle » UDC*. 2<sup>ème</sup> édition. Lausanne : PPUR.
- (2009). Des partis gouvernementaux face au déclin électoral : Les cas du Parti radical-démocratique et du Parti démocrate-chrétien. Dans Mazzoleni, O. et H. Rayner (dirs.), *Les partis politiques suisses : traditions et renouvellements*. Paris : Michel Houdiard (410–42).
- Mazzoleni, O., Mach, A. et A. Pilotti (2010). Entre professionnalisation et proximité : L'évolution du profil des candidats et des élus socialistes depuis les années 1950. Dans Nicolet, S. et P. Sciarini (dirs.), *Le destin électoral de la gauche : le vote socialiste et vert en Suisse*. Genève : Editions Georg (331–60).
- Neidhart, L. (1970). *Plebiszit und pluralitäre Demokratie. Eine Analyse der Funktionen des schweizerischen Gesetzreferendums*. Berne : Francke.
- Norris, P. et J. Lovenduski (1995). *Political Recruitment, Gender, Race and Class in the British Parliament*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Offerlé, M. (1999), (dir.). *La profession politique : 19<sup>ième</sup>–20<sup>ième</sup> siècle*. Paris : Belin.
- Putnam, D. (1976). *The Comparative Study of Political Elites*. Eglewood Cliffs : Prentice Hall.
- Riklin, A. et S. Möckli (1991). Milizparlament? Dans *Le Parlement : Autorité suprême de la Confédération? Mélanges sur l'Assemblée fédérale à l'occasion du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération*. Berne (145–64).
- Ruostetsaari, I. (2007). Restructuring of the European Political Centre : Withering Liberal and Persisting Agrarian Party Families. Dans Cotta, M. et H. Best (dirs.), *Democratic Representation in Europe: Diversity, Change, and Convergence*. Oxford : Oxford University Press (217–52).
- Schwarz, D. (2009). *Zwischen Fraktionszwang und freiem Mandat: Eine Untersuchung des fraktionsabweichenden Stimmverhaltens im schweizerischen Nationalrat zwischen 1996 und 2005*. Norderstedt : Books on Demand.
- Schwarz, D. et W. Linder (2007). *Fraktionsgeschlossenheit im schweizerischen Nationalrat (1996–2005). Studie im Auftrag der Parlamentsdienste der schweizerischen Bundesversammlung*. Bern: Institut für Politikwissenschaft.

- Treanton, J.-R. (1961). Le concept de carrière. *Revue française de sociologie* 1(1) : 73–80.
- Weinmann, B. (2009). *Die Amerikanisierung der politischen Kommunikation in der Schweiz: Bestandsaufnahme und Experteninterviews vor dem Hintergrund der Eidgenössischen Parlamentswahlen 2007*. Zürich : Rüegger.
- Widmer, F. (2007). Stratégies syndicales et renouvellement des élites : le syndicat FTMH face à la crise des années 1990. *Swiss Political Science Review* 13(3) : 395–431.
- Wiesli, R. (2003). Switzerland : The Militia Myth and Incomplete Professionalization. Dans Borchert, J. et J. Zeiss (dirs.), *The Political Class in Advanced Democracies*. Oxford : Oxford University Press (374–92).
- Z'graggen, H. (2009). *Die Professionalisierung von Parlamenten im historischen und internationalen Vergleich*. Bern : Haupt.
- Z'graggen, H. et W. Linder (2004). *Professionalisierung der Parlamente im internationalen Vergleich*. Berne : Etude sur mandat des services du Parlement de l'Assemblée fédérale.

**Annexe**

Tableau A1 : Composition du Parlement fédéral (1910–2000), par parti politique, en % (entre parenthèses le nombre absolu)

	1910	1937	1957	1980	1980 % Femmes	2000	2000 % Femmes
PRD	63.9 (138)	29.7 (71)	28.4 (69)	25.4 (63)	12.7 (8)	24.9 (62)	24.2 (15)
PDC	24.1 (52)	27.6 (66)	26.7 (65)	25.8 (64)	6.3 (4)	20.1 (50)	18 (9)
PAB/UDC	-	10.0 (24)	10.7 (26)	11.3 (28)	-	20.5 (51)	5.9 (3)
PLS	7.4 (16)	3.8 (9)	3.7 (9)	4.4 (11)	9.1 (1)	2.4 (6)	16.7 (1)
PSS	3.7 (8)	22.2 (53)	23.9 (58)	25.0 (62)	16.1 (10)	23.3 (58)	37.9 (22)
Les Verts	-	-	-	0.4 (1)	-	3.6 (9)	66.7 (6)
AdI	-	3.3 (8)	4.1 (10)	3.2 (8)	-	-	-
Autres	0.9 (2)	3.3 (8)	2.5 (6)	4.4 (11)	9.1 (1)	5.2 (13)	-
Assemblée fédérale	100.0 (216)	100.0 (239)	100.0 (243)	100.0 (248)	9.7 (24)	100.0 (249)	22.5 (56)

Notes : L'échantillon se compose de tous les parlementaires durant les cinq années. Le nombre total dépasse parfois le nombre total de sièges au Parlement en raison du remplacement de certains élus en cours d'année.

Source : Base de données sur les élites suisses au 20<sup>ième</sup> siècle.

---

### **Die Schweizer Parlamentarier zwischen Demokratisierung und Professionalisierung, 1910–2000**

Die Analyse des soziographischen Profils politischer Eliten und insbesondere von Parlamentariern wurde in der Schweiz seit den 1970er Jahren weitgehend vernachlässigt. Zudem wurde die Schweiz in aktuelleren vergleichenden Arbeiten über verschiedene europäische Parlamente (Best und Cotta 2000, 2007) nicht berücksichtigt. Dieser Artikel zielt darauf ab, erstens den Fall Schweiz in eine vergleichende Perspektive zu setzen und zweitens die Studien der 1970er Jahren zu verlängern. Ein Schwerpunkt bleiben jedoch die Veränderungen der letzten Jahre. Durch eine soziographische Analyse über fünf Kohorten von Bundesparlamentariern (1910, 1937, 1957, 1980, 2000) während des zwanzigsten Jahrhunderts können wir die Veränderung der Zusammensetzung des Parlaments mit Bezug auf die Demokratisierung und seit kürzerem auf die Professionalisierung aufzeigen. Unsere Ergebnisse unterstreichen die Besonderheiten des Schweizer Parlaments im europäischen Vergleich. Zunächst bemerken wir eine Dominanz von Selbständigen, insbesondere Juristen, und eine Unterrepräsentation von Beschäftigten im öffentlichen Dienst. Die Schweizer Parlamentarier zeichnen sich auch durch eine stärkere lokale Verankerung und eine sehr hohe parlamentarische Langlebigkeit aus. Der neu auftretende Prozess der Professionalisierung hat die Entstehung von neuen soziologischen Profilen von Abgeordneten gefördert. Diese neuen Profile unterscheiden sich bezüglich der Ausbildung, der politischen Karriere und der Häufung von Mandaten, variieren jedoch stark zwischen den Parteien.

### **The Swiss Members of Parliament between Democratization and Professionalization, 1910–2000**

The analysis of political elites' sociographical profile, especially of Members of Parliament, has largely been neglected by Swiss researchers since the 1970s. Moreover, Switzerland was not included in the recent comparative study on different European parliaments (Best and Cotta 2000, 2007). This paper aims, on the one hand, to put the Swiss case into perspective and, on the other hand, to develop further the analysis conducted during the 1970s by focusing on recent changes. Based on the sociographical analysis for five cohorts of Swiss MPs (1910, 1937, 1957, 1980, 2000) during the 20th century, we can highlight the evolution of the parliament's composition in terms of its democratization and recent professionalization. Our results allow us to point out the Swiss parliament's specificities in comparison with other European parliaments. Primarily, these specificities are the predominance of self-employed persons, especially lawyers, and an underrepresentation of public employees. The Swiss MPs are also

characterized by a stronger background in local politics and very high parliamentary longevity. The recent process of professionalization has promoted the emergence of new sociological profiles of MPs in terms of educational background, political career and the number of political mandates held simultaneously, however with important variations between parties.

---

*Andrea Pilotti* est assistant de recherche et doctorant FNS à l'Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne. Son travail de thèse porte sur une analyse propopographique des parlementaires suisses durant le 20<sup>ième</sup> siècle (biographie collective) et sur les réformes du Parlement fédéral depuis les années 1970.

*Adresse pour correspondance* : Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne, Bâtiment Vidy, CH-1015 Lausanne, Suisse. Tél. : +41 (0)21 692 32 00 ; E-mail : [andrea.pilotti@unil.ch](mailto:andrea.pilotti@unil.ch).

*André Mach* est maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne. Ses domaines de spécialisation couvrent le système politique suisse, les groupes d'intérêt, les élites suisses, les politiques économiques et la sociologie économique.

*Adresse pour correspondance* : Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne, Bâtiment Anthropole, CH-1015 Lausanne, Suisse. Tél. : +41 (0)21 692 31 36 ; E-mail : [andre.mach@unil.ch](mailto:andre.mach@unil.ch).

*Oscar Mazzoleni* est responsable de l'Observatoire de la vie politique (Ovp-Ustat) du canton du Tessin et enseignant en science politique aux universités de Genève et de Lausanne. Ses recherches portent sur les partis et les élites politiques, ainsi que sur les phénomènes électoraux.

*Adresse pour correspondance* : Osservatorio della vita politica, Ufficio di statistica, Viale S. Francini 32, CH-6500 Bellinzona, Suisse. Tél. : +41 (0)91 814 64 26 ; E-mail : [oscar.mazzoleni@ti.ch](mailto:oscar.mazzoleni@ti.ch).

